

DELF B2

Test n°1 corrigé

Sujet complet au nouveau format : compréhension de l'oral, compréhension des écrits, production écrite et production orale, avec le corrigé, les explications et les transcriptions.

Gratuit sur delfb2.net : passez ce test en ligne avec les audios, le minuteur et le score automatique, puis enchaînez avec les tests n°2 à 6.

Sujet d'entraînement original créé pour delfb2.net d'après le format officiel DELF B2 tout public — format 2 actualisé. Ce n'est pas un sujet officiel de France Éducation internationale. Situations et personnes fictives.

Les épreuves

Épreuve	Durée	Note
Compréhension de l'oral (3 exercices)	≈ 30 min	/ 25
Compréhension des écrits (3 exercices)	60 min	/ 25
Production écrite	60 min	/ 25
Production orale	30 min de préparation + ≈ 20 min	/ 25

Pour réussir : au moins **50/100** au total et au moins **5/25** à chaque épreuve. Faites le test en temps réel, sans dictionnaire, puis corrigez-vous avec le corrigé en fin de document.

1. Compréhension de l'oral

Écoutez les audios sur le site (liens ci-dessous) ou passez l'épreuve en ligne. Lisez les questions avant chaque écoute.

Exercice 1 9 points · 2 écoutes

Vous allez écouter 2 fois un document. Vous écoutez une émission à la radio. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

Audio : delfb2.net/uploads/audio/exams/e01-co1.v1.mp3

1 Cette émission présente principalement...

1 pt

- ☐ A une nouvelle méthode de livraison en milieu rural.
- ☐ B un service itinérant permettant de réparer des objets.
- ☐ C une formation destinée aux artisans indépendants.

2 Pourquoi l'association a-t-elle créé un atelier mobile ?

0,5 pts

- ☐ A Ses anciens locaux étaient devenus trop coûteux.
- ☐ B Les bénévoles refusaient de travailler dans un lieu fixe.
- ☐ C Certains habitants ne pouvaient pas se rendre aux ateliers urbains.

3 Dans le véhicule, les réparations sont principalement effectuées...

2 pts

- ☐ A par les propriétaires des objets.
- ☐ B par des techniciens employés par l'association.
- ☐ C par des étudiants en formation professionnelle.

4 D'après Nadia Leclerc, pourquoi faut-il laisser l'habitant participer à la réparation ?

1,5 pts

- ☐ **A** Pour réduire la durée de l'intervention.
- ☐ **B** Pour lui permettre de devenir plus autonome.
- ☐ **C** Pour vérifier qu'il utilise correctement son appareil.

5 Quel obstacle l'équipe rencontre-t-elle parfois ?

0,5 pt

- ☐ **A** Certaines pièces ne sont pas vendues séparément.
- ☐ **B** Les fabricants refusent de communiquer leurs tarifs.
- ☐ **C** Les bénévoles ne savent pas diagnostiquer les pannes électroniques.

6 Pourquoi l'association refuse-t-elle d'augmenter la fréquence de ses passages ?

2,5 pts

- ☐ **A** Elle veut éviter d'épuiser ses bénévoles.
- ☐ **B** Elle craint de concurrencer les réparateurs professionnels.
- ☐ **C** Elle ne dispose pas d'un véhicule suffisamment équipé.

7 Selon Nadia Leclerc, que montre le succès de l'atelier ?

1 pt

- ☐ **A** Les consommateurs recherchent uniquement des produits plus solides.
- ☐ **B** Les habitants sont prêts à modifier leur rapport aux objets.
- ☐ **C** Les zones rurales sont plus sensibles à l'écologie que les villes.

Exercice 2 9 points · 2 écoutes

Vous allez écouter 2 fois un document. Vous écoutez une émission à la radio. Lisez les questions, écoutez le document puis répondez.

Audio : delfb2.net/uploads/audio/exams/e01-co2.v1.mp3

8 De quelle évolution cette chronique traite-t-elle principalement ?

0,5 pt

- ☐ **A** De la réduction des espaces consacrés aux réunions.
- ☐ **B** Du développement de lieux silencieux dans les entreprises.
- ☐ **C** De l'interdiction des conversations dans les bureaux partagés.

9 Pourquoi l'entreprise Novea a-t-elle créé une « bibliothèque de travail » ? 1 pt

- ☐ **A** Elle souhaitait accueillir davantage de travailleurs à distance.
- ☐ **B** Ses bureaux individuels étaient rarement utilisés.
- ☐ **C** Ses salariés avaient du mal à se concentrer.

10 Pour accéder à cet espace, les salariés doivent... 1 pt

- ☐ **A** indiquer la durée prévue de leur travail.
- ☐ **B** demander l'autorisation de leur responsable.
- ☐ **C** laisser leurs appareils de communication à l'entrée.

11 Qu'apprécie particulièrement Thomas dans cet espace ? 1,5 pts

- ☐ **A** Il peut y rencontrer des collègues d'autres services.
- ☐ **B** Il peut y accomplir plus rapidement certaines tâches.
- ☐ **C** Il peut y choisir librement ses horaires de travail.

12 Quelle limite la sociologue Élodie Martin souligne-t-elle ? 1,5 pts

- ☐ **A** Les règles sont difficiles à faire respecter.
- ☐ **B** Les salariés risquent d'y passer une partie excessive de la journée.
- ☐ **C** Le silence peut faire disparaître des échanges informels utiles.

13 Quelle solution Élodie Martin préconise-t-elle ? 1 pt

- ☐ **A** Améliorer aussi l'organisation des espaces collectifs.
- ☐ **B** Réserver les espaces silencieux à certaines professions.
- ☐ **C** Limiter leur utilisation à quelques heures par semaine.

14 Quelle conclusion Élodie Martin tire-t-elle de cette expérience ? 2,5 pts

- ☐ **A** Le travail individuel est généralement plus efficace.
- ☐ **B** L'environnement de travail doit être adapté à la tâche réalisée.
- ☐ **C** Les bureaux ouverts vont progressivement disparaître.

Exercice 3 7 points · 1 écoute

Vous allez écouter 1 fois 3 documents.

Audio : delfb2.net/uploads/audio/exams/e01-co3.v1.mp3

15 Quel est l'objectif principal du programme présenté ?

0,5 pt

- ☐ **A** Former des bénévoles à la conservation d'archives anciennes.
- ☐ **B** Faciliter l'accès des jeunes aux activités culturelles.
- ☐ **C** Faire découvrir l'histoire du quartier à travers les souvenirs de ses habitants.

16 Qu'est-ce qui a surpris Lina pendant les entretiens ?

1 pt

- ☐ **A** Les habitants avaient conservé de nombreux documents.
- ☐ **B** Le quartier attirait autrefois des personnes venues de toute la ville.
- ☐ **C** Plusieurs générations partageaient exactement les mêmes souvenirs.

17 Selon l'intervenant, quel avantage présente la semaine de quatre jours ?

1,5 pts

- ☐ **A** Elle peut améliorer la qualité du travail fourni.
- ☐ **B** Elle réduit systématiquement les difficultés de recrutement.
- ☐ **C** Elle facilite les échanges avec les clients.

18 Pourquoi certaines entreprises abandonnent-elles cette organisation ?

2 pts

- ☐ **A** Les salariés refusent de travailler plus longtemps certains jours.
- ☐ **B** Les responsables évaluent mal le travail réalisé à distance.
- ☐ **C** L'activité exige parfois une présence cinq jours sur sept.

19 Pourquoi la ville a-t-elle installé des fontaines temporaires ?

1,5 pts

- ☐ **A** Pour remplacer des équipements devenus inutilisables.
- ☐ **B** Pour aider les habitants pendant les périodes de forte chaleur.
- ☐ **C** Pour réduire les ventes de bouteilles dans les commerces.

20 Que prévoit la municipalité à la fin de l'expérimentation ?

0,5 pt

- ☐ **A** Évaluer l'usage et le coût de chaque fontaine.
- ☐ **B** Consulter les habitants sur tous les futurs emplacements.
- ☐ **C** Confier l'entretien des équipements à une entreprise privée.

2. Compréhension des écrits

Exercice 1 9 points · Comprendre un texte informatif ou argumentatif

Dans un magazine d'actualité francophone, vous lisez un article sur l'ouverture des cours d'école aux habitants pendant l'été.

Des cours d'école pour respirer en ville

Un samedi de juillet, des enfants jouent sous les arbres tandis que des retraités discutent sur un banc. La scène se déroule dans une cour d'école, habituellement fermée pendant les vacances. À Valmont, la municipalité expérimente l'ouverture de trois cours récemment végétalisées. Dans ces quartiers où les logements sont petits et les jardins rares, elle espère offrir un lieu de fraîcheur accessible à pied, sans attendre la création de nouveaux parcs.

Pour l'urbaniste Claire Roussel, le projet repose sur une idée simple : mieux partager des espaces déjà aménagés. Elle insiste cependant sur une distinction. « Une cour ouverte ne devient pas automatiquement un jardin public. Elle doit retrouver sa fonction scolaire dès la rentrée. » Plutôt qu'un accès permanent, elle défend des horaires adaptés aux lieux et une présence humaine. Il ne s'agit donc ni de réserver ces espaces aux élèves ni d'effacer leurs usages habituels.

Les réactions des riverains échappent aux catégories toutes faites. Malik, qui habite face à une école, apprécie de pouvoir y accompagner sa fille, mais redoute les rassemblements tardifs. À quelques rues, une association réclame au contraire une fermeture plus tardive pour les personnes qui travaillent. Les deux souhaitent conserver l'ouverture. Ce qui les sépare, c'est moins son principe que la manière de concilier les rythmes de chacun. Une première réunion a permis de modifier les horaires sans satisfaire entièrement les participants.

Du côté des écoles, l'inquiétude porte surtout sur le lendemain. La directrice, Anne Leclerc, ne signale pas de dégradations importantes, mais refuse que les équipes scolaires récupèrent une charge de nettoyage supplémentaire. Des agents municipaux assurent désormais l'entretien après chaque ouverture. Cette organisation coûte davantage que prévu : ouvrir un portail est simple, mais assurer un entretien régulier demande des moyens. Le matériel pédagogique reste, lui, dans les bâtiments fermés.

La mairie a aussi renoncé à proposer les mêmes activités partout. Dans une petite cour entourée d'immeubles, les jeux de ballon ont été remplacés par des jeux de société ; ailleurs, un coin de lecture côtoie un espace plus animé. Cette souplesse évite qu'une règle pensée pour un site rende l'autre inutilisable. Elle oblige toutefois les agents à expliquer des consignes différentes selon les écoles.

Avant d'étendre l'expérience, Claire Roussel conseille de regarder qui ne vient pas. Une cour très fréquentée peut rester inconnue des habitants les plus isolés. Compter les entrées ne suffit donc pas : il faut également interroger ceux qui passent devant sans oser

franchir le portail. Ouvrir un espace est une première étape ; faire en sorte que chacun s'y sente autorisé à entrer en est une autre.

Article original créé pour l'entraînement. Situation et personnes fictives.

1 L'ouverture des cours vise principalement à...

1 pt

- ☐ **A** rapprocher les habitants d'un espace extérieur agréable.
- ☐ **B** remplacer les parcs par des équipements scolaires.
- ☐ **C** prolonger les activités scolaires pendant les vacances.

2 Pour Claire Roussel, le partage des cours suppose de...

2,5 pts

- ☐ **A** donner la priorité aux visiteurs pendant toute l'année.
- ☐ **B** conserver leur rôle initial tout en organisant leur accès.
- ☐ **C** séparer définitivement les espaces scolaires des jardins.

3 Le désaccord entre Malik et l'association concerne surtout...

2,5 pts

- ☐ **A** l'intérêt de maintenir l'expérience dans leur quartier.
- ☐ **B** la possibilité de réserver les cours aux familles.
- ☐ **C** l'équilibre entre tranquillité et disponibilité des lieux.

4 Anne Leclerc souhaite avant tout éviter que l'ouverture...

1 pt

- ☐ **A** augmente le travail demandé au personnel de l'école.
- ☐ **B** expose le matériel pédagogique à des dégradations.
- ☐ **C** réduise le nombre d'agents employés par la mairie.

5 L'organisation de l'entretien s'est révélée...

0,5 pt

- ☐ **A** moins régulière que prévu.
- ☐ **B** plus coûteuse que prévu.
- ☐ **C** moins nécessaire que prévu.

6 La diversité des activités proposées permet de...

1 pt

- ☐ **A** réduire les explications données par les agents.
- ☐ **B** répartir également les visiteurs entre les écoles.
- ☐ **C** tenir compte des contraintes propres à chaque cour.

7

Pour évaluer le projet, Claire Roussel propose de...

0,5 pt

- ☐ A privilégier l'avis des visiteurs les plus réguliers.
- ☐ B s'intéresser aussi aux habitants qui restent à l'écart.
- ☐ C retenir surtout le nombre de passages enregistrés.

Exercice 2 9 points · Comprendre un texte informatif ou argumentatif

Vous vous intéressez à la formation en entreprise. Vous lisez cet article publié dans un magazine professionnel francophone.

Transmettre son métier, un travail à reconnaître

Quand une recrue arrive, on lui présente un collègue expérimenté qui lui montrera comment travailler. Cette transmission paraît si naturelle qu'elle figure rarement dans le planning. Pourtant, expliquer un geste, observer sa réalisation et revenir sur une erreur demandent du temps. Dans l'entreprise de maintenance Soléa, une expérience a conduit la direction à revoir une conviction : savoir faire son métier ne suffit pas toujours à savoir le transmettre.

Au départ, les salariés les plus rapides avaient été désignés pour accompagner les débutants. Certains s'en sortaient très bien ; d'autres reprenaient aussitôt l'outil pour terminer eux-mêmes une opération. « Quand un geste devient évident, on oublie les étapes qui permettent de l'apprendre », explique Nora Vidal, formatrice. Elle ne remet pas en cause leur compétence technique. Elle propose de choisir aussi les tuteurs pour leur capacité à écouter et à décomposer une tâche, puis de les préparer à ce rôle.

Un autre obstacle est apparu lors des entretiens. Les tuteurs devaient atteindre les mêmes objectifs de production qu'avant, tout en répondant aux questions des nouveaux. Certains finissaient donc leurs interventions après les autres. Pour Nora Vidal, présenter cet effort comme une preuve de générosité masque le problème : l'entreprise bénéficie de la transmission, mais son coût repose sur quelques salariés. Une prime peut reconnaître leur engagement ; elle ne crée pas les heures nécessaires pour accompagner quelqu'un correctement.

Soléa a finalement réservé deux créneaux hebdomadaires à cet accompagnement et réduit les objectifs individuels des tuteurs. Dans les premières semaines, certaines interventions ont pris plus de temps. Puis les nouveaux ont commencé à résoudre seuls des difficultés pour lesquelles ils sollicitaient auparavant leurs collègues. Le responsable d'équipe se garde de promettre un gain immédiat : il observe surtout moins de retours sur des opérations mal comprises. Encore faut-il que les créneaux prévus ne disparaissent pas dès qu'une urgence se présente.

La transmission n'est d'ailleurs pas toujours à sens unique. Un débutant a demandé pourquoi deux formulaires reprenaient les mêmes informations. Sa tutrice a d'abord expliqué la procédure, avant de reconnaître qu'elle n'en connaissait plus la raison. L'équipe a ensuite supprimé une saisie inutile. « Celui qui apprend peut nous obliger à regarder

autrement ce que nous faisons par habitude », raconte-t-elle. Accueillir ces questions ne signifie pas que toutes les pratiques anciennes sont mauvaises.

Faut-il alors transformer chaque salarié expérimenté en formateur ? Nora Vidal s'y oppose. Imposer ce rôle risque de fragiliser aussi bien celui qui explique que celui qui apprend. Elle préfère des missions volontaires, limitées dans le temps et discutées avec l'équipe. Reconnaître la transmission comme un travail, conclut-elle, c'est lui donner une place réelle dans l'organisation, pas seulement remercier ceux qui la font déjà.

Article original créé pour l'entraînement. Situation et personnes fictives.

8 L'article défend principalement l'idée que la transmission professionnelle doit être... 1 pt

- ☐ **A** confiée en priorité à des intervenants extérieurs.
- ☐ **B** organisée comme une véritable activité de travail.
- ☐ **C** réservée aux salariés proches de la retraite.

9 Selon Nora Vidal, certains experts rencontrent des difficultés pour former parce qu'ils... 2,5 pts

- ☐ **A** craignent que les débutants deviennent plus efficaces qu'eux.
- ☐ **B** ont perdu la maîtrise des gestes qu'ils doivent expliquer.
- ☐ **C** ne perçoivent plus les étapes nécessaires à l'apprentissage.

10 Pourquoi Nora Vidal juge-t-elle une prime insuffisante ? 2,5 pts

- ☐ **A** Elle laisse intacte la difficulté de dégager du temps.
- ☐ **B** Elle empêche de reconnaître la générosité des tuteurs.
- ☐ **C** Elle profite davantage à l'entreprise qu'aux salariés.

11 Pour les tuteurs, Soléa a décidé de... 0,5 pt

- ☐ **A** remplacer les primes par des congés supplémentaires.
- ☐ **B** conserver les objectifs en réduisant les échanges.
- ☐ **C** diminuer les objectifs et prévoir des temps d'accompagnement.

12 Le responsable d'équipe présente les résultats de l'expérience avec... 1 pt

- ☐ **A** déception, car les erreurs restent aussi fréquentes.
- ☐ **B** prudence, malgré des signes d'autonomie accrue.
- ☐ **C** certitude, car la rapidité a augmenté dès le départ.

13 L'exemple des deux formulaires montre que les questions d'un débutant peuvent...

1 pt

- ☐ **A** révéler l'utilité de certaines consignes oubliées.
- ☐ **B** confirmer la supériorité des méthodes les plus récentes.
- ☐ **C** conduire l'équipe à réexaminer ses habitudes.

14 Pour Nora Vidal, les missions de tutorat devraient être...

0,5 pt

- ☐ **A** choisies et définies avec les personnes concernées.
- ☐ **B** obligatoires pour tous les salariés expérimentés.
- ☐ **C** attribuées sans durée fixée aux plus rapides.

Exercice 3 7 points · Comprendre le point de vue d'un locuteur francophone

Vous lisez l'opinion de ces trois personnes sur un forum français dont le sujet est : « Faut-il rendre les musées gratuits le dimanche ? »

Élise

Je défends le dimanche gratuit : quand on hésite à entrer, pouvoir repartir après vingt minutes sans regretter son billet change tout. C'est ainsi que j'ai commencé à fréquenter les musées. Bien sûr, les salles sont parfois pleines, et une soirée gratuite en semaine serait plus calme. Mais ce serait oublier les familles qui ne peuvent pas sortir le soir. Je garderais donc le dimanche, avec des visites courtes accompagnées pour ceux qui découvrent le lieu. Supprimer le prix ne supprime pas l'impression de ne rien comprendre. Si personne ne nous aide à trouver une porte d'entrée dans les œuvres, on risque de ne venir qu'une fois.

Mathieu

Le dimanche gratuit m'a permis de découvrir des collections, mais j'ai fini par y renoncer : difficile de regarder un tableau quand on avance au rythme du groupe devant soi. Je ne pense pourtant pas qu'il faille faire payer pour sélectionner les visiteurs. Je préférerais répartir la gratuité sur plusieurs moments, dont une soirée, afin que chacun trouve sa place. Les familles garderaient ainsi un créneau le dimanche. Quant aux visites accompagnées, elles sont utiles, mais elles ne remplacent pas la possibilité de s'attarder seul. Ce qui me ferait revenir, c'est de pouvoir choisir mon parcours et mon rythme, pas de suivre davantage d'explications au milieu de la foule.

Nadia

Je comprends l'envie de garder un dimanche accessible à tous. Pour ma famille, le prix compte, mais le trajet jusqu'au musée coûte aussi, et la gratuité ne résout pas cela. Plutôt qu'une journée sans billet pour tout le monde, je préférerais une aide couvrant l'entrée et le transport des ménages qui en ont besoin. Les autres continueraient à payer, ce qui contribuerait à financer l'accueil. On parle beaucoup de répartir les visiteurs pour éviter la

foule ; encore faudrait-il savoir qui manque parmi eux. Un musée plein ne prouve pas que son public s'est diversifié. Il devrait chercher à connaître ceux qui n'y viennent jamais avant d'élargir ses offres.

Forum fictif - documents créés pour l'entraînement.

À quelle personne associez-vous chaque point de vue ? Pour chaque affirmation, cochez la bonne réponse.

15 La réussite d'une politique d'accès ne se mesure pas seulement au nombre de visiteurs.

2 pts

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

16 Une entrée gratuite permet d'essayer une visite sans se sentir obligé de la prolonger.

0,5 pt

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

17 La gratuité devrait être maintenue le dimanche et proposée à d'autres horaires.

1 pt

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

18 Une aide réservée à certains visiteurs serait préférable à la gratuité pour tous.

1,5 pts

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

19 Pouvoir découvrir les œuvres à sa manière compte davantage qu'un accompagnement renforcé.

1,5 pts

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

20 Pour fidéliser de nouveaux visiteurs, il faut aussi les aider à comprendre les œuvres.

0,5 pt

- ☐ **A** Élise.
- ☐ **B** Mathieu.
- ☐ **C** Nadia.

3. Production écrite 60 min · 250 mots minimum · 25 points

Vous habitez dans une ville française où la mairie envisage de remplacer une partie de la place centrale par un espace de stationnement pour répondre aux difficultés de circulation. Des habitants approuvent ce projet, car ils pensent qu'il facilitera l'accès aux commerces. D'autres souhaitent conserver cette place comme lieu de rencontre, de marché et d'activités culturelles.

En tant que représentant(e) des habitants de votre quartier, vous écrivez une lettre au maire pour lui faire part de votre position sur ce projet et tenter de le convaincre. Vous justifiez votre point de vue et proposez, si nécessaire, des solutions alternatives.

Type de texte : **lettre formelle argumentative**. Rédigez un texte de 250 mots minimum.

4. Production orale 30 min de préparation • ≈ 20 min • 25 points

Vous tirerez au sort deux sujets et vous en choisirez un. Vous dégagerez le problème soulevé par le document que vous avez choisi puis vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière claire et argumentée. Vous défendrez votre point de vue au cours du débat avec l'examineur. Vous ne conservez aucun document à la fin de l'épreuve.

Déroulement : 30 min de préparation, puis un monologue de 5 min à 7 min et un débat avec l'examineur de 10 min à 13 min.

Sujet 1 : Les plateformes de livraison doivent-elles être encouragées par les villes ?

Dans plusieurs villes, les commandes livrées à domicile progressent, y compris pour des produits qui étaient autrefois achetés dans les commerces de quartier. Pour certains habitants, ce service facilite la vie des personnes âgées, des parents très occupés ou de celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Les restaurants et les petites boutiques y voient aussi un moyen de trouver de nouveaux clients. Mais les livreurs dénoncent souvent des revenus instables et une pression constante liée aux délais. De leur côté, des élus s'inquiètent de la multiplication des véhicules, des emballages et de l'affaiblissement du lien avec les commerces locaux. Faut-il privilégier la liberté de commander rapidement, ou fixer des règles pour que ce modèle soit socialement et écologiquement acceptable ?

D'après un article de presse, texte adapté pour l'entraînement.

Sujet 2 : Faut-il limiter l'usage des outils d'intelligence artificielle à l'école ?

Des établissements scolaires cherchent aujourd'hui une réponse commune à l'arrivée des outils d'intelligence artificielle capables de rédiger, traduire ou résumer un texte en quelques secondes. Certains enseignants souhaitent les interdire afin de préserver l'effort personnel et de pouvoir évaluer réellement les élèves. D'autres estiment qu'une interdiction serait peu réaliste : ces outils font déjà partie de la vie quotidienne et pourraient aider à reformuler une idée, à vérifier une compréhension ou à préparer un exposé. Les familles, elles, s'interrogent sur les inégalités entre les élèves qui savent utiliser ces outils et les autres. L'école doit-elle protéger les apprentissages en limitant ces technologies, ou apprendre aux élèves à les utiliser de façon critique et responsable ?

D'après un article de presse, texte adapté pour l'entraînement.

Corrigé

Compréhension de l'oral

Question	Réponse	Points
1	B	1 pt
2	C	0,5 pt
3	A	2 pts
4	B	1,5 pts
5	A	0,5 pt
6	A	2,5 pts
7	B	1 pt
8	B	0,5 pt
9	C	1 pt
10	A	1 pt
11	B	1,5 pts
12	C	1,5 pts
13	A	1 pt
14	B	2,5 pts
15	C	0,5 pt
16	B	1 pt
17	A	1,5 pts
18	C	2 pts
19	B	1,5 pts
20	A	0,5 pt

Compréhension des écrits

Question	Réponse	Points	Explication
1	A	1 pt	§1 : lieux de fraîcheur accessibles à pied, dans des quartiers pauvres en jardins. Il s'agit d'offrir un espace de proximité. Les parcs ne sont pas supprimés et aucune activité scolaire n'est prolongée.

Question	Réponse	Points	Explication
2	B	2,5 pts	§2 : fonction scolaire à retrouver, horaires adaptés et présence humaine. L'ouverture est compatible avec l'usage scolaire sous certaines conditions. Ni priorité annuelle aux visiteurs ni séparation définitive ne sont proposées.
3	C	2,5 pts	§3 : Malik craint les rassemblements tardifs ; l'association souhaite accueillir les personnes qui travaillent. Tous veulent maintenir l'ouverture. Le conflit porte sur les horaires et les usages, non sur l'existence du projet ou une restriction aux familles.
4	A	1 pt	§4 : elle refuse une charge de nettoyage supplémentaire pour les équipes scolaires. Sa préoccupation est la répartition du travail. Le matériel reste à l'intérieur ; aucune réduction d'effectifs n'est évoquée.
5	B	0,5 pt	§4 : l'organisation coûte davantage que prévu et l'entretien a lieu après chaque ouverture. Le surcoût est explicite. Le texte ne signale ni irrégularité ni inutilité du nettoyage.
6	C	1 pt	§5 : petite cour entourée d'immeubles, activités différentes ailleurs, refus d'une règle identique. Les activités s'adaptent aux sites. Les consignes exigent davantage d'explications ; aucune répartition égale des visiteurs n'est annoncée.
7	B	0,5 pt	§6 : regarder qui ne vient pas et interroger ceux qui n'osent pas entrer. L'évaluation doit inclure les non-usagers. Les seuls visiteurs réguliers ou chiffres de fréquentation ne suffisent pas.
8	B	1 pt	§1 et §6 : le temps de transmission est peu visible ; il doit recevoir une place réelle dans l'organisation. Le texte plaide pour sa reconnaissance organisationnelle, non pour son externalisation ou une limite d'âge.
9	C	2,5 pts	§2 : un geste devenu évident fait oublier les étapes pour l'apprendre ; la compétence technique n'est pas remise en cause. L'automatisation du savoir-faire gêne son explicitation. Ni rivalité ni perte de compétence ne sont établies.
10	A	2,5 pts	§3 : objectifs inchangés, interventions finies plus tard ; la prime ne crée pas les heures nécessaires. La reconnaissance financière ne corrige pas la charge de travail. Elle peut reconnaître l'engagement ; le texte ne compare pas ses bénéficiaires.
11	C	0,5 pt	§4 : deux créneaux hebdomadaires et objectifs individuels réduits. Les deux mesures sont données ensemble. Ni congés supplémentaires ni échanges réduits ne sont mentionnés.
12	B	1 pt	§4 : difficultés résolues seuls, moins de retours, mais refus de promettre un gain immédiat. Les progrès sont positifs mais nuancés. Le démarrage a été plus lent et les erreurs ne sont pas décrites comme inchangées.

Question	Réponse	Points	Explication
13	C	1 pt	§5 : question sur les formulaires, raison inconnue, puis suppression d'une saisie inutile. Le regard neuf déclenche une révision. L'exemple ne rétablit pas l'utilité de la consigne et ne condamne pas toutes les anciennes méthodes.
14	A	0,5 pt	§6 : missions volontaires, limitées dans le temps et discutées avec l'équipe. Le choix et la concertation sont explicites ; l'obligation et l'absence de durée contredisent sa proposition.
15	C	2 pts	Nadia, fin : musée plein ne signifie pas public diversifié ; il faut connaître les absents. Nadia distingue fréquentation et diversification. Élise traite du retour individuel et Mathieu du confort de visite, non de la composition du public.
16	A	0,5 pt	Élise, début : repartir après vingt minutes sans regretter son billet. Elle explique la liberté d'essayer. Mathieu veut choisir son rythme sur place, mais ne relie pas cela au regret du prix payé ; Nadia vise une aide ciblée.
17	B	1 pt	Mathieu : répartir la gratuité, dont une soirée, tout en gardant un créneau dominical pour les familles. Élise évoque une soirée mais recommande de garder le dimanche avec accompagnement, sans proposer l'extension. Nadia préfère remplacer la journée universelle par une aide.
18	C	1,5 pts	Nadia : aide pour entrée et transport des ménages concernés ; les autres paient. Elle défend un soutien ciblé. Élise et Mathieu conservent des périodes gratuites ouvertes à tous.
19	B	1,5 pts	Mathieu : visites utiles, mais elles ne remplacent pas le temps seul ; choix du parcours et du rythme. Sa concession établit une priorité. Élise recommande davantage d'aide pour découvrir les œuvres ; Nadia mentionne le financement de l'accueil, sans cette préférence.
20	A	0,5 pt	Élise, fin : sans aide pour entrer dans les œuvres, risque de ne venir qu'une fois. Elle relie compréhension et retour. Mathieu attend surtout de la liberté et Nadia cherche à élargir les publics.

Production écrite : ce que le correcteur attend

- Analyse de la tâche
- Contexte : une mairie envisage de remplacer une partie de la place centrale par du stationnement. Rôle : représentant(e) des habitants. Destinataire : le maire. Objectif : exprimer une position, la justifier et tenter d'influencer la décision. Type attendu : lettre formelle argumentative. Question centrale : comment concilier mobilité, activité locale et maintien d'un espace public vivant ?
- Réalisation attendue
- Une réponse recevable présente la situation, adopte clairement une position et développe une argumentation adaptée au maire. Elle apporte des faits ou observations plausibles,

plusieurs justifications et des exemples précis. Elle peut proposer un compromis ou des mesures alternatives. Une formule d'appel et de prise de congé adaptée est attendue; un en-tête n'est pas nécessaire.

- Directions acceptables
- Le candidat peut contester le projet, le soutenir sous conditions ou défendre une solution intermédiaire. Aucune opinion déterminée n'est exigée, à condition que la prise de position soit cohérente, développée et persuasive.
- Contenus possibles - à ne pas communiquer au candidat
- Arguments possibles : accessibilité des commerces, besoins des personnes à mobilité réduite, bruit et sécurité, qualité de l'air, rôle social et culturel de la place, marché local, tourisme, espace pour les enfants, circulation de transit. Nuances : les difficultés réelles de stationnement peuvent être reconnues; l'usage de la voiture peut être nécessaire pour certains habitants. Alternatives possibles : parking périphérique, zones de dépose-minute, navette, amélioration des transports publics, livraison à horaires limités, stationnement pour personnes titulaires d'une autorisation, concertation ou expérimentation temporaire.
- Ce guide ne constitue pas une réponse-type. Évaluer la qualité de la réalisation, la pertinence des arguments et l'adaptation au destinataire, pas l'adhésion à une opinion.
- RÉFÉRENCE D'ÉVALUATION ET CONTRÔLE
- Cadre officiel FEI vérifié
- Grille officielle utilisée
- Cinq critères, chacun noté 0 / 1 / 3 / 5 : réalisation de la tâche; cohérence et cohésion; adéquation sociolinguistique; lexique; morphosyntaxe. La note totale est /25. Utiliser la grille séparée PE-001 sans la modifier. La double évaluation est obligatoire.
- Repères B2 pertinents
- Le candidat développe une argumentation claire, présente des justifications pour ou contre, explique les avantages et inconvénients et illustre ses arguments par des exemples adaptés. Le texte est en général bien organisé, avec une gamme de connecteurs. Le registre est adapté au destinataire. Le lexique couvre les sujets de société courants; les structures complexes fréquentes sont globalement contrôlées.
- Audit de conformité PE-001
- Structure : un exercice / 1 heure / 250 mots minimum / 25 - conforme. Situation, rôle, destinataire et objectif : explicites. Genre : lettre formelle, compatible avec les exemples et le guide FEI. Niveau : plusieurs positions défendables, arguments, exemples, concessions et solutions possibles; aucune expertise spécialisée n'est nécessaire. La candidate sheet ne contient ni correction, ni arguments suggérés, ni vocabulaire d'aide, ni critères.
- Sources consultées
- France Éducation internationale, page DELF tout public B2 et page d'entraînement, consultées le 10 septembre 2026; Manuel du candidat DELF B2; Grille d'évaluation et Descripteurs de performance de la production écrite B2. Références fournies : exemple 1 et exemple 2 B2 tout public, où la production écrite est une lettre au maire contestant l'ouverture d'une zone piétonne aux autobus. Le document utilisateur « DELF anciennes questions B2 Production écrite » est une liste non officielle de sujets rappelés : ses thèmes ont été étudiés, mais il n'a pas été traité comme une autorité de format.

Production orale : repères pour l'examineur

- 4 PRODUCTION ORALE - GUIDE EXAMINATEUR
- Déroulement officiel : préparation 30 minutes - passation 20 minutes
- Le candidat tire au sort deux sujets et en choisit un. Il présente un point de vue argumenté pendant 5 à 7 minutes. Signalez ensuite le passage au débat et conduisez l'interaction pendant 10 à 13 minutes en vous appuyant sur sa production. Les pistes ci-dessous ne sont ni un questionnaire ni des réponses attendues.
- SUJET 1 - LES PLATEFORMES DE LIVRAISON DOIVENT-ELLES ÊTRE ENCOURAGÉES PAR LES VILLES ?
 - Problématique possible : concilier la commodité du service, ses effets économiques et les conditions de travail ainsi que l'impact urbain. Axes disponibles : accès au service; activité des commerces; statut et protection des livreurs; flux, emballages et espace public; régulation municipale. Relance : « Vous privilégiez la liberté de choix : que répondez-vous au livreur dont les revenus dépendent d'un algorithme ? » Contre-argument : « Des règles plus strictes feraient disparaître un service utile aux personnes isolées. » Précision : « Quelle mesure concrète proposeriez-vous à une ville ? »
- SUJET 2 - FAUT-IL LIMITER L'USAGE DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE À L'ÉCOLE ?
 - Problématique possible : préserver l'autonomie intellectuelle et l'équité tout en intégrant un outil déjà présent dans la société. Axes disponibles : apprentissage et fraude; rôle de l'enseignant; esprit critique; accompagnement des usages; accès inégal aux outils numériques. Relance : « Si l'outil aide réellement à apprendre, pourquoi le limiter ? » Contre-argument : « L'interdire pénaliserait les élèves qui ont besoin d'aide pour rédiger. » Précision : « Comment un enseignant pourrait-il distinguer aide et remplacement du travail personnel ? »
- Évaluation : utiliser la grille officielle DELF B2 de production orale, jointe séparément.
- CONDUITE DE L'INTERACTION ET OBSERVATION
 - Pendant le monologue
 - Ne pas aider le candidat à construire son exposé. Observer sa capacité à dégager la problématique, annoncer ou faire comprendre son point de vue, développer des arguments et les illustrer. Le monologue est évalué comme une tâche distincte.
 - Pendant le débat
 - Partir d'un propos précis du candidat. Demander justification, exemple, clarification ou nuance. Introduire progressivement un désaccord crédible ou une autre perspective. Accepter toute position défendable, y compris différente des pistes ci-dessus.
 - Relances adaptables
 - « Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par là ? » « Auriez-vous un exemple concret ? » « Est-ce toujours vrai dans toutes les situations ? » « Que diriez-vous à quelqu'un qui n'est pas d'accord ? » « Votre proposition aurait-elle des limites ? »
- Points d'attention officiels
 - Évaluer séparément la réalisation du monologue suivi et celle de l'exercice en interaction. Évaluer sur l'ensemble des deux parties le lexique, la morphosyntaxe et la maîtrise du système phonologique. Les deux examinateurs participent à la double évaluation obligatoire.

- Rappel : les prompts servent à susciter une interaction authentique. Ils ne constituent pas une liste à lire mécaniquement, ni une liste de contenus exigés.

Transcriptions de l'oral

Exercice 1

– Présentatrice : Les grille-pains, aspirateurs ou cafetières que l'on jette à la première panne représentent une part croissante de nos déchets. Pour lutter contre ce phénomène, des ateliers de réparation se sont installés dans de nombreuses villes. Mais comment proposer ce service dans les territoires où les habitants vivent loin les uns des autres ? Dans le département de la Haute-Vienne, l'association Deuxième Vie a transformé un ancien camion de livraison en atelier mobile. Il parcourt les villages depuis près d'un an. Notre journaliste, Rémi Colin, est monté à bord.

– Rémi Colin : Ce matin, le camion est garé sur la place de Montfaucon, une commune d'un peu plus de 900 habitants. À l'intérieur, des outils sont fixés aux murs et des boîtes contiennent des câbles, des vis et des pièces récupérées sur d'anciens appareils. Devant une table, Marc essaie de comprendre pourquoi sa lampe de bureau ne fonctionne plus.

– Marc : J'avais déjà vu des ateliers de réparation à Limoges. Mais il faut presque une heure pour y aller et, quand on travaille, ce n'est pas évident. Ici, le camion vient jusqu'à nous. J'ai apporté ma lampe en pensant la laisser et revenir la chercher plus tard. Finalement, on m'a donné un tournevis et c'est moi qui l'ai ouverte.

– Rémi Colin : Car le principe n'est pas de confier son objet à un réparateur. Chaque habitant cherche l'origine de la panne avec l'aide d'un bénévole. Nadia Leclerc a créé l'association.

– Nadia Leclerc : Si nous faisons tout à la place des gens, leur appareil repartira peut-être en état de marche, mais, à la prochaine panne, ils seront aussi démunis qu'avant. Nous voulons leur montrer qu'un objet n'est pas nécessairement mystérieux. Ils apprennent à l'ouvrir, à observer et à effectuer des gestes simples sans prendre de risques. Certains reviennent ensuite pour aider les nouveaux participants.

– Rémi Colin : Toutes les réparations n'aboutissent cependant pas. Les fabricants utilisent de plus en plus de pièces spécifiques, parfois impossibles à commander séparément.

– Nadia Leclerc : Sur certains appareils, une petite pièce en plastique à deux euros suffit à provoquer la panne. Mais cette pièce n'est pas vendue seule : il faudrait remplacer tout un ensemble qui en coûte cinquante. Nous essayons de récupérer des composants sur des appareils inutilisables. Nous pouvons aussi fabriquer quelques pièces, mais nous devons rester prudents. Pour tout ce qui touche à la sécurité électrique, nous ne prenons aucun risque.

– Rémi Colin : L'atelier a également changé certaines habitudes dans le village. À côté du camion, une armoire permet désormais aux habitants de déposer ou d'emprunter des outils.

– Marc : Avant, chacun achetait sa perceuse, alors qu'on s'en sert peut-être deux fois par an. Maintenant, je regarde d'abord si elle est disponible dans l'armoire. C'est économique et ça évite d'accumuler des objets chez soi.

– Rémi Colin : Pour la mairie, qui met gratuitement une salle à la disposition de l'association en hiver, l'intérêt dépasse largement la réduction des déchets.

– Claire Besson, maire de Montfaucon : Les gens ne viennent pas uniquement avec un appareil. Ils discutent, échangent des conseils et rencontrent parfois des voisins qu'ils ne connaissaient pas. Dans une petite commune où de nombreux services ont disparu, ce rendez-vous crée une vraie occasion de se retrouver.

– Rémi Colin : Face au succès du projet, plusieurs villages demandent maintenant deux passages par mois au lieu d'un. L'association refuse pour le moment.

- Nadia Leclerc : Nous avons une trentaine de bénévoles, mais tous ne sont disponibles que quelques heures. Si nous multiplions les déplacements, nous risquons de les épuiser et de perdre ce qui fait vivre le projet. Nous préférons aider chaque village à constituer progressivement sa propre équipe. Le camion pourrait alors servir surtout à transporter le matériel technique.
- Présentatrice : Cette initiative peut-elle réellement modifier notre manière de consommer ?
- Nadia Leclerc : Elle ne va évidemment pas supprimer les achats neufs. Mais sa fréquentation montre que beaucoup de personnes ne demandent pas mieux que de conserver leurs objets. Elles ont simplement besoin de compétences, d'outils et parfois d'un peu d'encouragement. Quand ces conditions sont réunies, jeter n'est plus le premier réflexe.
- Présentatrice : Merci Nadia Leclerc et Rémi Colin.

Exercice 2

- Journaliste : Après les bureaux ouverts et les espaces de détente, voici les salles où il est interdit de parler. De plus en plus d'entreprises aménagent des lieux entièrement silencieux pour les salariés qui souhaitent travailler sans être interrompus. S'agit-il d'une réponse efficace aux difficultés de concentration ou d'une solution trop simple à un problème plus profond ? Nous en parlons avec la sociologue du travail Élodie Martin.
- Élodie Martin : Bonjour.
- Journaliste : Nous nous sommes rendus chez Novea, une entreprise de services numériques qui emploie 600 personnes. Depuis six mois, elle propose une « bibliothèque de travail ». Pourquoi ce choix ?
- Élodie Martin : La direction avait interrogé ses salariés. Une majorité disait être interrompue plusieurs fois par heure : conversations téléphoniques, déplacements des collègues, questions posées sans rendez-vous... Or, après une interruption, il faut parfois de longues minutes pour retrouver toute son attention. L'entreprise a donc transformé une ancienne salle de réunion en espace silencieux.
- Journaliste : Quelles règles les salariés doivent-ils respecter ?
- Élodie Martin : Ils réservent une place sur une application et précisent le temps dont ils pensent avoir besoin. Les téléphones et les ordinateurs sont autorisés, mais les sonneries doivent être coupées. Pour discuter ou participer à une visioconférence, il faut sortir. Le système est assez souple : personne ne contrôle la nature du travail réalisé ni ne demande l'accord d'un responsable.
- Journaliste : Thomas, développeur informatique, utilise cette salle deux ou trois fois par semaine.
- Thomas : Quand je dois relire un programme complexe, une interruption peut me faire perdre le fil. Dans la salle silencieuse, je termine parfois en une heure ce qui m'en prendrait deux ailleurs. Je ne voudrais pas y rester toute la journée, parce que j'ai aussi besoin de parler à mon équipe. Mais pour certaines tâches précises, c'est vraiment utile.
- Journaliste : Les premiers retours sont donc positifs. Pourtant, vous invitez à la prudence.
- Élodie Martin : Oui, car les conversations spontanées ne sont pas toutes inutiles. C'est parfois près de la machine à café qu'un collègue mentionne un problème et qu'un autre propose immédiatement une solution. En supprimant totalement ces échanges, on peut gagner en concentration individuelle, mais perdre une partie de l'intelligence collective.
- Journaliste : Vous avez également observé que certains salariés occupaient presque quotidiennement la salle.
- Élodie Martin : C'est un signal qu'il ne faut pas ignorer. Parfois, ils ne recherchent pas seulement le calme. Ils fuient un bureau trop dense, une équipe bruyante ou un responsable qui les interrompt constamment. L'espace silencieux soulage alors le problème, mais il ne le résout pas.

– Journaliste : Que faudrait-il faire ?

– Élodie Martin : Maintenir ces espaces, parce qu'ils répondent à un besoin réel, tout en travaillant sur le reste : prévoir de petites salles pour les appels, réduire le nombre de personnes dans certains bureaux et définir des moments pendant lesquels un salarié ne doit pas être dérangé. Le silence ne peut pas compenser à lui seul une mauvaise organisation.

– Journaliste : Chez Novea, la direction indique pourtant que les équipes terminent davantage de projets dans les délais.

– Élodie Martin : C'est possible, mais six mois constituent une période courte. De plus, l'entreprise dispose surtout de questionnaires de satisfaction. Pour mesurer un effet réel sur la productivité, il faudrait comparer des tâches équivalentes sur une période plus longue et tenir compte d'autres changements intervenus dans l'entreprise.

– Journaliste : Cette « bibliothèque de travail » pourrait-elle devenir la norme ?

– Élodie Martin : Je ne pense pas qu'il faille transformer toutes les entreprises en bibliothèques. Certaines activités reposent sur des échanges permanents. D'autres demandent de longues phases de concentration. L'essentiel est de permettre aux salariés de choisir l'environnement correspondant à la tâche qu'ils accomplissent, au lieu de leur imposer le même niveau de bruit ou de silence toute la journée.

– Journaliste : Merci, Élodie Martin.

Exercice 3

Document 1

– Journaliste : À Saint-Roch, des lycéens ont recueilli pendant quatre mois les souvenirs des habitants de leur quartier. Accompagnés par une réalisatrice, ils ont enregistré une trentaine de témoignages qui serviront à créer une promenade sonore accessible grâce à des codes placés dans les rues. Lina, 17 ans, a participé au projet.

– Lina : Au départ, je pensais que nous allions surtout interroger des personnes âgées sur les bâtiments d'autrefois. Mais elles nous ont raconté un quartier très vivant, avec des fêtes dans la rue et beaucoup de petits commerces. Aujourd'hui, certains habitants disent que Saint-Roch manque d'animation. J'ai été étonnée d'apprendre qu'il attirait autrefois des gens venus de toute la ville. Le projet permet de conserver cette mémoire, mais aussi de donner envie aux jeunes de regarder autrement l'endroit où ils vivent.

Document 2

– Présentatrice : Plusieurs entreprises testent la semaine de quatre jours sans réduire les salaires. Pour l'économiste Julien Mercier, les premiers résultats sont encourageants, mais cette organisation ne convient pas à toutes les activités.

– Julien Mercier : Quand le temps disponible diminue, les équipes suppriment souvent les réunions inutiles et organisent mieux leurs priorités. Les salariés ne produisent donc pas nécessairement moins ; dans certains cas, leur travail est même de meilleure qualité. Mais il faut distinguer une entreprise qui développe des logiciels d'un service qui doit accueillir du public cinq jours sur sept. Certaines structures ont abandonné l'expérience parce qu'elles devaient recruter pour assurer une présence continue. Le problème n'était pas le manque d'engagement des salariés, mais l'impossibilité de suspendre l'activité une journée entière.

Document 3

– Journaliste : Après deux étés marqués par des températures exceptionnelles, la ville de Belrive expérimente vingt fontaines temporaires. Installées près des marchés, des équipements sportifs et des arrêts de bus, elles doivent permettre aux habitants de boire et de se rafraîchir gratuitement. L'association Vivre Belrive approuve l'initiative mais regrette que quatorze fontaines se trouvent dans le centre, alors

que certains quartiers périphériques disposent de peu d'espaces ombragés. La municipalité répond que les emplacements ont été choisis selon la fréquentation observée. À la fin de l'été, elle comparera, pour chaque fontaine, le nombre d'utilisateurs, les dépenses d'entretien et la quantité d'eau consommée avant de décider lesquelles deviendront permanentes.

L'épreuve de compréhension de l'oral est terminée. Passez maintenant à l'épreuve de compréhension des écrits.

(-) ARRÊT DE L'APPAREIL DE LECTURE

Et maintenant ? Passez ce test en ligne avec les vrais audios et votre score sur 100, puis entraînez-vous avec les tests n°2 à 6 sur delfb2.net/examen.